

En souvenir de Jacques Lethève

1914 - 1992

par Marie-Louise Bossuat

Il portait un intérêt profond et constant à notre profession dont il s'efforçait de connaître tous les aspects, et de suivre les développements. Il eut un rôle très important à l'A.B.F., dont il fut le Secrétaire général de 1952 à 1965, puis le vice-président de 1965 à 1971. Il participa activement à la création des groupes et sections et fut d'ailleurs président de la Section Bibliothèque Nationale. Très lié aux associations professionnelles étrangères, il représenta très souvent l'A.B.F. à leurs congrès annuels, particulièrement en Allemagne, Suisse et aux Pays-Bas.

Il fut sûrement un des pionniers de la participation de la France aux travaux de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques. Dès 1952, il participait comme délégué officiel de l'A.B.F. aux réunions du Conseil de la Fédération, car il avait très vite compris l'importance de la F.I.A.B. et la nécessité pour les bibliothèques françaises d'y être présentes au travers de notre association à un moment où leurs autorités de tutelle étaient plutôt réservées sur ce point ! En 1955, Jacques Lethève participa à Bruxelles au Congrès des bibliothèques, où ce fut l'occasion, dans l'après-guerre, de connaître l'état des bibliothèques dans le monde, et leurs tendances. De 1963 à 1969, il fut secrétaire de la Commission de la formation professionnelle ; en 1971, il présenta à Liverpool, dans le cadre général de la Conférence, un exposé sur la "Profession de bibliothécaire en France". Puis, à partir de 1969, il participa aux travaux de la Commission des échanges internationaux, et aussi à ceux de la Conférence européenne des experts en échanges de publications. Il fut aussi à plusieurs

Jacques Lethève était né le 12 octobre 1914 à Bourges, en quelque sorte par les hasards de la guerre. Il est décédé le 27 janvier 1992 à Neuilly, où il avait passé la majeure partie de sa vie. Après d'excellentes études au Lycée Pasteur de cette ville, il obtint en Sorbonne une licence, puis un D.E.S. de lettres classiques. Il enseigna aux lycées de Besançon et de Lisieux, avant d'entrer le 2 novembre 1944 à la Bibliothèque Nationale. Il y a commencé sa carrière au Service étranger du Département des Entrées et l'a continuée au Cabinet des Estampes, avant de diriger le Service des Echanges internationaux, puis le Département des Livres imprimés qu'il quitta pour prendre sa retraite le 30 novembre 1980.

reprises le représentant de la F.I.A.B. auprès de l'Unesco, et notamment en 1971 aux manifestations du 25ème anniversaire de l'Organisation.

En évoquant les activités professionnelles de notre collègue, on ne peut passer sous silence l'engagement syndical auquel il consacra une grande partie de son temps et de son énergie. C'est ainsi qu'il a siégé, pendant des années, à la Commission administrative et au Comité technique paritaires, où son efficacité tranquille, son impartialité et son souci de la défense de la profession en faisaient un excellent représentant du personnel.

Jacques Lethève fut un bibliothécaire convaincu, mais on aurait tort de croire que ses activités étaient purement professionnelles. Il était de ceux qui pensent que les bibliothécaires doivent aussi être, dans leur spécialité, chercheurs ou enseignants, afin que notre profession ne soit pas considérée, ainsi qu'elle l'est trop souvent, comme uniquement technique. Notre collègue fut professeur à l'Ecole du Louvre, membre du Conseil d'administration de la Société littéraire de la France, membre du Syndicat de la presse artistique et des historiens d'art, du Conseil de l'Association des conservateurs de collections publiques, président de la Société J. K. Huysmans, et membre de l'Académie de Neuilly.

Ses publications reflètent les deux facettes de ses activités.

- Professionnelles : au Cabinet des Estampes, il est l'auteur du *Catalogue de la Collection Gustave de Ridder* et il collabore à *l'Inventaire du Fonds français après 1800* ; il rédigea en totalité ou en partie une vingtaine de catalogues d'expositions de la Bibliothèque Nationale, depuis 1948 (Chateaubriand) jusqu'à 1980 (Flaubert) en passant par Péguy, Lamennais, Braque, Barrès ou Proust. Il est aussi l'auteur des "*Normes minima dans la formation des bibliothécaires*" pour l'Unesco.

- De recherche : parmi les nombreux ouvrages fruits de ses travaux personnels,

je me bornerai à citer : *Impressionnistes et symbolistes devant la presse* (1959) et *La Caricature et la presse sous la 3ème République* (1961) dans la Collection Kiosque ; *Des Impressionnistes aux cubistes* (1967) ; *La vie quotidienne des artistes français au 19ème siècle* (1968). Il avait entrepris une thèse sur "Les Préraphaélites et les Décadents", mais ses responsabilités professionnelles l'empêchèrent d'aboutir.

Il a également collaboré à de nombreuses revues tant professionnelles que scientifiques : *Bulletin des bibliothèques de France* ; *Bulletin de l'ABF* ; *Bulletin de la Bibliothèque Nationale* ; *Libri* ; *IFLA journal* ; *Zeitschrift für Bibliothekswesen, et Aesculape* ; *le Figaro littéraire* ; *les Nouvelles littéraires* ; *Revue d'histoire littéraire de la France* ; *Bulletin J. K. Huysmans* ; *Gazette des beaux-arts*, etc...

Les mérites de notre collègue avaient été reconnus par sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du mérite. Il était aussi officier de la Couronne de Belgique pour son rôle à la FIAB.

J'ai eu le plaisir de travailler avec Jacques Lethève à l'ABF, à la FIAB/IFLA et dans les C.A.P. et C.T.P. Collaborer avec lui était enrichissant ; sous des dehors que certains jugeaient froids, mais qui n'étaient que réserve et peut-être timidité, il appréciait beaucoup la compagnie et le travail de ses collègues toutes générations confondues.

Je ne peux terminer cet article à sa mémoire sans évoquer la présence souriante et vigilante à ses côtés de Christiane Lethève, notamment dans les conférences de l'IFLA, où elle comptait aussi beaucoup d'amis. Qu'elle trouve ici, ainsi que ses enfants, l'expression des très sincères condoléances de l'Association.

La profession a perdu un éminent collègue et un homme de bien ; beaucoup d'entre nous ont perdu un ami.